**À noter : Ce document est un modèle de convention de partenariat avec une collectivité étrangère partenaire afin de l’impliquer dans le projet. Ce document constitue une aide à la rédaction. Chaque organisme peut simplement s’en inspirer afin de rédiger ses propres conventions. Il a une vocation uniquement informative et ne se substitue en aucun cas aux textes législatifs ou réglementaires en vigueur. AMORCE ne saurait être tenue responsable de l’utilisation de ces informations et décline toute responsabilité en cas d’inobservation de cette règle de précaution.**

***Les champs à personnaliser sont surlignés en jaune. Les exemples de rédaction sont en bleu et en italique. Vous pouvez ajouter également votre logo.***

**CONVENTION DE PARTENARIAT**(votre collectivité) / (collectivité étrangère partenaire, ville - pays)

Concernant le**programme de solidarité internationale : Titre du projet**

Vu la loi d’orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l’administration territoriale de la république Française, titre IV « De la coopération décentralisée »,

Vu la loi n°2007-147 du 2 février 2007 relative à l’action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu les articles L. 1115-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs à la coopération décentralisée

**ENTRE LES SOUSSIGNES,**

*(La/le. Votre collectivité)* dont le siège est situé *(coordonnées de votre collectivité)* représentée par son Président *(M./Mme Prénom, NOM),* habilité par la délibération n° *(n° de la délibération)* du *(conseil communautaire, bureau syndical …)* du *(date de la délibération)*

Ci-après dénommé le/la *(indiquer le nom votre organisme)*

**d'une part,**

*(Nom de la commune ou de l’E.P.C.I, ou de l’établissement public),* dont le siège est situé au *(coordonnées de la collectivité étrangère)* représenté par son *(Maire/Président ou personne habilitée),* *(M./Mme Prénom, NOM)* dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée l’Autorité territoriale partenaire,

Ci-après dénommées les parties,

**d'autre part,**

**IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :**

*(Nom de la commune ou de l’E.P.C.I, ou de l’établissement public étrangère)*, chargé de *(préciser, par exemple « compétence du service public de gestion des déchets ménagers »)* a confié à l’Association *(nom de l’Association)* lamise en œuvre de l’opération *(titre du projet).*

En application des articles L. 1115-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs à la coopération décentralisée, *(nom de votre organisme dénommé)* est compétent pour financer des actions de solidarité internationale.

**CECI EXPOSE, LES SOUSSIGNES SONT CONVENUS DE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir les conditions de mise en œuvre du programme précité et les modalités de collaboration entre *(votre organisme)* et l’autorité territoriale partenaire.

**ARTICLE 2 : OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Les objectifs du programme sont de : *(description détaillée des objectifs de l’action ou des résultats attendus par la mise en œuvre de ce projet).*

Toute modification éventuelle du projet initial devra obtenir l’accord des deux parties à la présente convention.

**ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE***(VOTRE ORGANISME)*

*Le/la (nom de votre organisme)* s’engage à *(description des engagements). Par exemple :*

* *apporter le financement déterminé par son (conseil/commission/ bureau syndical) selon les moyens disponibles et suivant ses règles de fonctionnement, ceci conformément à la « convention relative à l’octroi d’un soutien financier» conclue entre le/la (votre organisme) et l’Association (nom de l’association porteuse du projet),*
* *assurer un suivi du déroulement de l’opération et des indicateurs mis en place,*
* *apporter un appui technique à la mise en œuvre du projet,*
* *favoriser et valoriser l’expérience acquise au sein de son dispositif d’action internationale.*
* *(…)*

**ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DE L’AUTORITE TERRITOTIALE PARTENAIRE**

L’autorité territoriale partenaire, s’engage à  *(description des engagements prévus par la collectivité étrangère). Par exemple :*

* *participer à la définition des orientations générales du projet pour laquelle elle s’engage à signer avec l’association un accord définissant les modalités de mise en œuvre,*
* *assurer les conditions favorables au bon déroulement du programme, notamment les contacts institutionnels et l’information des communautés locales,*
* *apporter un cofinancement suivant les moyens disponibles et suivant les règles de fonctionnement qui lui sont propres,*
* *s’assurer de la maîtrise foncière publique et de la réception provisoire et définitive des ouvrages réalisés dans le cadre du projet,*
* *assurer la gestion pérenne des équipements et le caractère universel du service public de gestion* des déchets
* (…)

**ARTICLE 5 : DUREE ET RESILIATION DE LA CONVENTION**

La présente convention de partenariat prend effet le jour de sa signature.

Elle est signée pour une durée de *(indiquer le nombre d’années, mois ou jours)*. En cas de non-respect par l’une des parties des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit après expiration d’un délai de *(indiquer le nombre de jours de délai par exemple 15 ou 30 jours)* suivant l’envoi d’une lettre recommandée avec accusé de réception.

La résiliation de la présente convention n’ouvre aucun droit à quelque dédommagement que ce soit.

**LISTE DES ANNEXES A LA CONVENTION :**

*Annexer les documents nécessaires, par exemple une lettre d’engagement de la collectivité étrangère*

* *annexe 1 : xxx*
* *annexe 2 : xxx*

Fait à *(ville de signature),* le *(date de signature)*

En deux exemplaires originaux, dont un pour chacune des Parties

*(Faire précéder chaque signature de la mention «Lu et approuvé »)*

*L’autorité Territorial Partenaire Votre organisme*

*Nom Nom*

*Fonction Fonction*